



BILAN 2013 DE LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE DANS LE DEPARTEMENT DU CHER

VENDREDI 31 JANVIER 2014

DOSSIER DE PRESSE

Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle - 02.48.67.34.36 – pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant – CS 60022- 18020 BOURGES Cedex –
TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 37 - www.cher.gouv.fr

SOMMAIRE

I- Le Cher reste épargné par la grande criminalité et les atteintes à la tranquillité publique. 3

a) Les comportements portant atteinte à la tranquillité publique, les atteintes à la santé et à l'environnement et les infractions à la réglementation évoluent tous favorablement. 3

b) La grande criminalité est en légère hausse, mais le Cher fait toujours partie des départements les moins exposés de France. 3

... et continue à marquer des progrès en terme de sécurité routière. 3

II- Le Cher est cependant affecté par une hausse des atteintes aux biens, des escroqueries et infractions économiques et financières, et dans une moindre mesure des atteintes volontaires à l'intégrité physique. 4

a) Une hausse des atteintes aux biens (AAB) résultant de la croissance des cambriolages... 4

b) Une hausse récente et forte des escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF). 5

c) Une hausse plus mesurée et différenciée des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP). 6

III- Ces évolutions ont orienté l'action des services. 6

a) Une lutte résolue contre les cambriolages qui se traduit par : 6

b) Une organisation des services les rapprochant de la population et des professionnels concernés : 7

c) Des succès supérieurs en matière de lutte contre les stupéfiants qui demandent à être confortés. 8

d) Une forte activité en matière de sécurité routière, axée sur les infractions les plus accidentogènes. 9

IV- Les objectifs pour 2014. 9

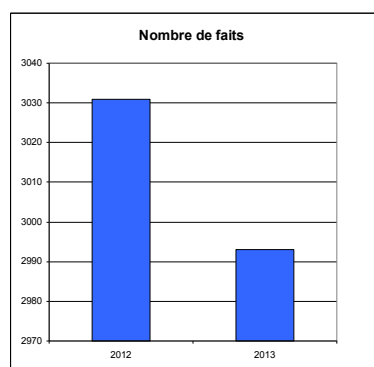
Le Cher fait partie des départements les moins criminogènes de France, se classant toujours dans la deuxième moitié ou le dernier tiers des départements les moins impactés sur l'ensemble des 14 agrégats de référence.

I- Le Cher reste épargné par la grande criminalité et les atteintes à la tranquillité publique.

- a) Les comportements portant atteinte à la tranquillité publique, les atteintes à la santé et à l'environnement et les infractions à la réglementation évoluent tous favorablement.

Les comportements portant atteinte à la tranquillité publique recensent notamment les atteintes aux biens et dégradations volontaires (1329 faits), les atteintes à l'autorité publique (109 faits) et les comportements dangereux et gênants (1494 faits) :

- ↘ Baisse de **-1,3%** soit 2993 faits contre 3031 en 2012
- ➔ Rang du département **56/96** (contre 56/96 en 2012)



Les atteintes à la santé et à l'environnement :

- ↘ Baisse de **-7,1%** soit 39 faits contre 42 en 2012
- ↘ Rang du département **66/96** (contre 56/96 en 2012)

Les atteintes à la santé et à l'environnement :

- ↘ Baisse de **-12,8%** soit 123 faits contre 141 en 2012
- ↗ Rang du département **61/96** (contre 70/96 en 2012)

- b) La grande criminalité est en légère hausse, mais le Cher fait toujours partie des départements les moins exposés de France.

- ↗ Evolution de 27 à 31 faits entre 2012 et 2013
- ↗ Rang du département **76/96** (contre 85/96 en 2012)

... et continue à marquer des progrès en terme de sécurité routière.

En 2013, l'accidentologie (chiffres provisoires) du département a enregistré une baisse sensible du nombre :

- **d'accidents corporels** : ⬇ -3%, soit 324 contre 333 en 2012
- **de tués** : ⬇ -6% soit 31 contre 33 en 2012 (3 en zone police et 28 en zone gendarmerie)

En revanche, elle affiche une légère augmentation du nombre **de blessés** :

↗ +1% soit 416 contre 413 en 2012

Avec 24 accidents mortels (31 tués cependant), le Cher enregistre le plus faible nombre d'accidents mortels annuel connu à ce jour.

Analyse des causes :

L'alcool au volant reste le 1^{er} facteur de mortalité routière : présence dans 38% des accidents mortels chez un conducteur au moins, occasionnant 50% des tués.

La vitesse est en cause dans environ 17% des accidents mortels.

Pour les accidents mortels, sont à déplorer en particulier 2 accidents sur autoroute suite à demi-tour ou contresens. L'examen des solutions envisageables pour éviter les erreurs de conduite à l'origine de ces drames est en cours avec la gendarmerie et l'exploitant.

Aucun tué en deux-roues motorisé n'est à déplorer, alors que 2 piétons sont décédés.

II- Le Cher est cependant affecté par une hausse des atteintes aux biens, des escroqueries et infractions économiques et financières, et dans une moindre mesure des atteintes volontaires à l'intégrité physique.

a) Une hausse des atteintes aux biens (AAB) résultant de la croissance des cambriolages.

Les **atteintes aux biens** regroupent tout type de vol, notamment les vols à main armée, les vols avec violences sans armes à feu et les cambriolages, ainsi que les destructions et dégradations de biens.

↗ Hausse de + **4,4%** soit 8250 faits contre 7902 en 2012

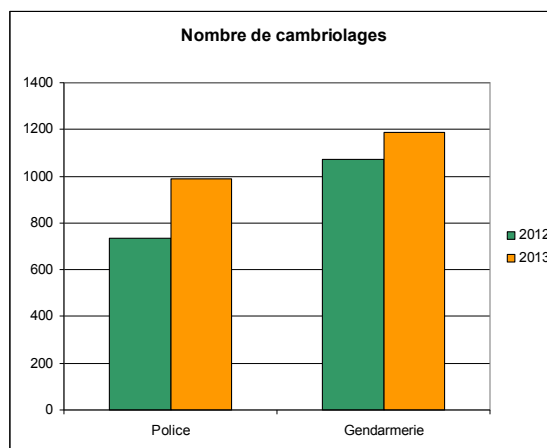
↗ Rang du département **49/96** (contre 52/96 en 2012).

Les **cambrjolages** constituent la première cause de l'augmentation de cette délinquance :

Hausse des cambriolages de **+20,6%** (2179 faits contre 1807 en 2012) :

↗ **+34,9% en zone police**

↗ **+10,8% en zone gendarmerie.**



En revanche, les **vols liés à l'automobile et aux deux-roues à moteur** baissent.

↳ Baisse de **-4,7%** soit 1761 faits contre 1847 en 2012

↳ Taux d'élucidation : **13,1%** contre 9,6% soit **+3,5 points**

↳ Personnes mises en cause : **-2,7%** soit 144 contre 148 en 2012.

Il en est de même pour les destructions et dégradations de biens :

↳ Baisse de **-4,3%** soit 1355 faits contre 1416 en 2012.

b) Une hausse récente et forte des escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF).

Les escroqueries et infractions économiques et financières regroupent les faits d'escroqueries, de faux et de contrefaçons, ainsi que la délinquance économique et financière.

↗ Hausse de **+40,1%** soit 1365 faits contre 974 en 2012

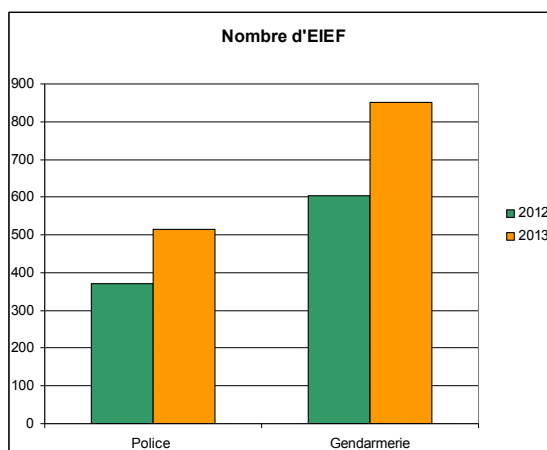
↗ Rang du département **55/96** (contre 88/96 en 2012)

↗ **+38,9% en zone police** (514 faits contre 370 en 2012)

Cet indicateur connaît une forte hausse en 2013 alors que les services de police enregistraient une quasi-stabilité de ces infractions depuis 2009. Les 144 faits supplémentaires enregistrés cette année proviennent essentiellement des **falsifications et usages de cartes de crédits** (+109,1%) et des **escroqueries et abus de confiance** (+51,5 % ; + 101 faits). Commises généralement via internet, il est difficile d'enrayer leur progression.

↗ **+40,9% en zone gendarmerie** (851 faits contre 604 en 2012)

Même constat en pour les services de gendarmerie qui enregistrent une hausse depuis 2 ans. La commission d'escroqueries, notamment par le biais d'internet, et plusieurs affaires de chèques volés expliquent cette augmentation.



c) Une hausse plus mesurée et différenciée des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP).

Une hausse de 3,6%, mais moins forte que dans le reste de la France, puisque le Cher se classe mieux qu'en 2012.

- ↗ Hausse de **+3,6%** soit 1530 faits contre 1477 en 2012
- ↘ Rang du département **63/96** (contre 61/96 en 2012)

Une baisse des violences physiques non crapuleuses, mais une hausse des violences crapuleuses et surtout des violences sexuelles.

Les violences physiques crapuleuses :

- ↗ Hausse de **+23,4%** soit 179 faits contre 145 en 2012
- ↗ Rang du département **60/96** (contre 64/96 en 2012)

Les violences physiques non crapuleuses :

- ↘ Baisse de **-0,9%** soit 863 faits contre 871 en 2012
- ↘ Rang du département **67/96** (contre 64/96 en 2012)

Les violences sexuelles :

- ↗ Hausse de **+31,3%** soit 109 faits contre 83 en 2012
- ↗ Rang du département **79/96** (contre 91/96 en 2012)

III- Ces évolutions ont orienté l'action des services.

a) Une lutte résolue contre les cambriolages qui se traduit par :

- **une amélioration sensible des taux d'élucidation**

Une forte progression des taux d'élucidation et des mis en cause dans les vols par effraction de résidences principales et secondaires :

Global départemental

- Taux d'élucidation : **8,8%** contre 6,3% en 2012 soit **+2,5 points**
- Personnes mises en cause : **+51,2%** soit 121 contre 80 en 2012

En zone police

- Taux d'élucidation : **8,4 %** contre 6,4 % en 2012 soit **+2 points**
- Personnes mises en cause : **+51,8 %** soit 41 contre 27 en 2012

En zone gendarmerie (685 faits contre 613 en 2012)

- Taux d'élucidation : **9,1 %** contre 6,2 % en 2012 soit **+2,9 points**
- Personnes mises en cause : **+50,9 %** soit 80 contre 53 en 2012

- la résolution de très belles affaires

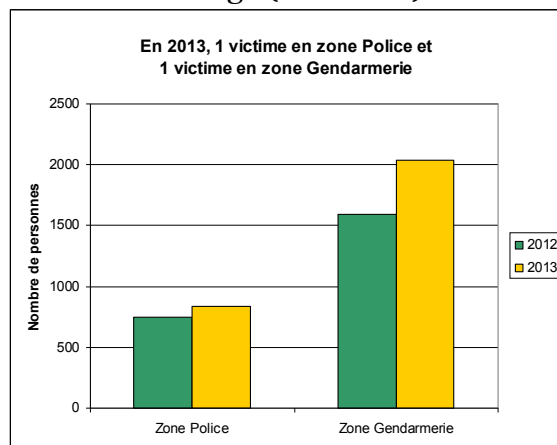
- Résolution en novembre 2013 par les militaires de la compagnie de Saint-Amand-Montrond d'une série de 11 cambriolages commis dans le département du Cher en septembre 2013 par une équipe de délinquants originaires de pays de l'Est. Individus écroués.
- Interpellation par les militaires de la compagnie de Vierzon, en flagrant délit, de 4 personnes originaires des pays de l'est qui venaient de commettre 5 cambriolages et tentatives sur le secteur d'Aubigny-sur-Nère. Les auteurs ont été écroués.
- Résolution en décembre 2013 par les militaires de la compagnie de Vierzon d'une tentative de vol avec arme, de 9 cambriolages et de 6 vols simples commis sur le secteur d'Aubigny-sur-Nère commis par un mineur local. Individu placé dans un centre éducatif fermé.

b) Une organisation des services les rapprochant de la population et des professionnels concernés :

- Poursuite avec succès de l'opération tranquillité vacances

En zone police : **837** personnes (751 en 2012) se sont signalées : 1 a été victime de cambriolage (3 en 2012).

En zone gendarmerie : **2035** personnes (1594 en 2012) se sont signalées (741 sur la compagnie de Vierzon, 696 sur celle de Saint-Amand-Montrond et 598 sur celle de Bourges) : 1 a été victime de cambriolage (1 en 2012).



- Fidélisation des services de police par secteur

Depuis fin juin 2013, la DDSP a développé une initiative originale en désignant une unité référente pour chacun des six secteurs les plus touchés par les cambriolages de la circonscription de sécurité publique de Bourges. Chaque unité (BAAJ, Groupe de Sécurité de Proximité et unités de roulement de jour) a pour instruction de se rendre dans la zone qui lui est attribuée, toutes les fois qu'elle n'est pas mobilisée par une intervention police-secours, de manière à développer progressivement une relation personnalisée entre les fonctionnaires et la population. Cette approche est désignée par l'expression de « fidélisation » des unités. Ces unités sont rendues destinataires des plaintes relatives aux cambriolages et tenues informées de l'évolution de ceux-ci sur leur secteur d'attribution.

- Signature de plusieurs conventions

- Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Fédération Commerciale et Artisanale du Cher, protocole établissant un **dispositif d'alerte « Sécurité Commerces »** auprès des entreprises adhérentes (signé le 18/09/2012 et opérationnel depuis le 7 janvier 2013). Ce sont 38 alertes qui ont pu être diffusées (14 en zone police et 24 en zone gendarmerie). Ce sont pas moins de 4200 SMS qui ont été adressés en 2013 aux adhérents au dispositif (286 adhérents au 15 janvier 2014). Ceux-ci représentent 15 associations commerciales dont 11 unions commerciales proprement dites et 4 structures représentant des entreprises spécifiques telles que un syndicat des buralistes du Cher, un groupement de restaurateurs (les Logis du Cher), le syndicat des Métiers de l'hôtellerie (UMIH) et l'association Malipros qui regroupe des entreprises du secteur de l'avenue de la Prospective à Bourges.
- Avec la Fédération Nationale de Recyclage (FEDEREC) visant à **lutter contre le vol et le recel de métaux** (signée le 29 mai 2013) : 8 alertes ont été lancées depuis le 1^{er} juin 2013.
- Avec la Ville de Méreau, protocole « **Participation Citoyenne** » consistant à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement (signé le 18 octobre 2013).
- Avec ERDF Région Centre, visant à **lutter contre les vols de câbles de distribution d'électricité** (signée le 22 novembre 2013).

c) Des succès supérieurs en matière de lutte contre les stupéfiants qui demandent à être confortés.

Le plan départemental d'action mis en œuvre depuis mai 2010 a permis l'organisation d'opérations spécifiques en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants. Les résultats de 2012 demandent à être approfondis en 2013.

➤ Hausse de **+46,8%** soit 69 faits contre 47 en 2012 (ne sont pris en compte que les faits d' « usage-revente de stupéfiants » et ceux de « trafic et revente sans usage de stupéfiants »).

➤ Taux d'élucidation : **89,9%** contre 106,4% en 2012 soit **-16,5 points**

➤ Personnes mises en cause : **+64,4%** soit 97 contre 59 en 2012

Cette hausse est notamment due à de belles affaires menées dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants. Parmi celles traitées par les services de gendarmerie, on relèvera :

- Démantèlement par les militaires de la compagnie de Bourges d'un trafic de stupéfiants sur le secteur d'Henrichemont le 22 janvier 2013, impliquant 14 personnes dont 4 ont été écrouées.
- Démantèlement en septembre 2013 par les militaires de la compagnie de Vierzon d'un trafic de stupéfiants sur le secteur de Vierzon, impliquant une dizaine de personnes, dont 8 ont été écrouées.

d) Une forte activité en matière de sécurité routière, axée sur les infractions les plus accidentogènes.

L'action de l'EDSR ayant été partiellement réorientée en 2013 vers le soutien des unités territoriales dans la lutte contre la délinquance, le volume global des infractions graves relevées est cependant en hausse de près de 4%.

L'alcool au volant : le nombre d'infractions relevées pour alcoolémie (882) augmente légèrement.

Les produits stupéfiants : le nombre d'infractions relevées pour conduite sous stupéfiants (239) augmente significativement (+20%).

Les vitesses excessives : le nombre global d'infractions à la vitesse constaté pour l'année 2013 est en baisse sensible (16800, soit -40% pour les infractions constatées avec moyens automatisés).

IV- Les objectifs pour 2014.

Ces objectifs sont en cours de mise au point, en application des orientations communiquées par M. le ministre de l'intérieur, le 27 janvier dernier.

Ils porteront sur les quatre grands axes suivants :

- la poursuite de la lutte contre les cambriolages et de l'amélioration des taux d'élucidations en pleine application du plan départemental de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée, adopté en novembre 2013 ;
- la poursuite de la lutte contre l'insécurité routière en direction des comportements les plus dangereux, tant en terme de prévention que de répression ;
- un effort accru en matière de sensibilisation de la population aux escroqueries économiques et financières ;
- un effort accru en matière de prévention des violences intra-familiales et des violences faites aux femmes.